

Des résultats résilients dans un contexte inédit

L'année 2020 a été marquée par la fusion des deux compagnies d'assurances Atlanta et Sanad, donnant naissance à AtlantaSanad Assurance.

Malgré le contexte de crise sanitaire, le conseil d'administration a fait le pari réussi de maintenir le projet de rapprochement des deux compagnies qui a pris effet le 25 septembre 2020 et de créer le premier OPCI du secteur de l'assurance.

Ainsi, la compagnie a pu faire preuve d'agilité et de résilience avec un chiffre d'affaires et un résultat net en croissance.

A fin décembre 2020, **AtlantaSanad Assurance** a réalisé un chiffre d'affaires global de **4 938 MDH** en évolution de **+2,0%** par rapport à fin 2019.

En dépit du contexte, le chiffre d'affaires Non-Vie s'établit à **3 848 MDH** en évolution de **+2,2%** grâce notamment au bon comportement du réseau exclusif de la compagnie.

Le chiffre d'affaires Vie s'élève à **1 090 MDH** et présente une légère amélioration de **+1,4%** du fait d'un développement modéré de la collecte nette.

La compagnie a enregistré un résultat net de **437 MDH** en 2020 contre **245 MDH** en 2019 (**386 MDH** en proforma).

Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé de la compagnie s'établit à **4 993 MDH** en hausse de **+2,3%** par rapport à 2019.

Le résultat net consolidé évolue de **+26,7%** à **472 MDH**.

Rapport Annuel Financier 2020



Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2020

Actif	Exercice		Exercice précédent	
	Brut	Amort/Prov.	Net	précédent
ACTIF IMMOBILISE	15 046 589 645,92	321 415 988,51	14 725 173 657,41	6 161 675 407,19
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	154 831 781,72	35 833 201,73	118 998 579,99	1 976 051,59
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	154 831 781,72	35 833 201,73	118 998 579,99	1 976 051,59
Primes de remboursement des obligations				0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 308 439 288,00	17 472 309,42	1 290 966 978,58	2 730 613,46
Immobilisations en recherche et développement				0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				0,00
Fonds commercial	1 272 576 505,42		1 272 576 505,42	0,00
Autres immobilisations incorporelles	35 862 782,58	17 472 309,42	18 390 473,16	2 730 613,46
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	192 988 453,59	106 743 335,15	86 245 118,44	50 261 970,81
Terrains				0,00
Constructions	77 023 212,61	29 877 406,99	47 145 805,62	28 691 088,87
Installations techniques, matériel et outillage	0,00		0,00	0,00
Matériel de transport	7 762 122,51	6 527 656,29	1 234 466,22	97 098,91
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	108 203 118,47	70 338 271,87	37 864 846,60	21 473 783,03
Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)	252 394 876,89	1 650 000,00	250 744 876,89	80 273 778,07
Prêts immobilisés	103 551 868,61		103 551 868,61	41 199 634,65
Autres créances financières	4 985 872,28		4 985 872,28	147 146,06
Titres de participation	131 497 943,89	1 650 000,00	129 847 943,89	34 606 000,00
Autres titres immobilisés	12 359 192,11		12 359 192,11	4 320 997,36
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	13 137 935 245,72	159 717 142,21	12 978 218 103,51	6 026 432 981,17
Placements immobiliers	307 198 958,13	9 866 165,34	297 332 792,79	96 680 861,05
Obligations bons et titres de créances négociables	986 231 367,13		986 231 367,13	335 510 343,88
Actions et parts sociales	10 556 554 628,34	149 850 976,87	10 406 703 651,47	5 173 175 753,55
Prêts et effets assimilés	86 980 637,79		86 980 637,79	32 758 981,95
Dépôts en comptes indisponibles	1 182 819 173,08		1 182 819 173,08	370 156 559,49
Placements affectés aux contrats en unités de compte				0,00
Dépôts auprès des cédantes				0,00
Autres placements	18 150 481,25		18 150 481,25	18 150 481,25
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution de créances immobilisées et des placements			0,00	0,00
Augm. des dettes de financement et des provisions techniques				0,00
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	6 921 210 446,54	1 320 891 363,54	5 600 319 083,00	2 824 874 459,22
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	1 882 129 065,18	0,00	1 882 129 065,18	858 437 399,16
Provisions pour primes non acquises	0,00		0,00	0,00
Provisions pour sinistres à payer	1 688 016 358,42		1 688 016 358,42	768 553 679,32
Provisions des assurances vie	91 969 610,29		91 969 610,29	52 385 696,69
Autres provisions techniques	102 143 096,47		102 143 096,47	37 498 023,15
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	4 952 901 146,43	1 318 191 756,29	3 634 709 390,14	1 958 044 432,94
Cessionnaires et cptes rattachés débiteurs	385 176 702,82	668 970,72	384 507 732,10	190 667 783,23
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	3 932 677 973,24	1 310 415 421,94	2 622 262 551,30	1 388 686 043,69
Personnel débiteur	923 095,45		923 095,45	1 260 207,01
Etat débiteur	139 340 642,23		139 340 642,23	32 214 682,79
Comptes d'associés débiteurs			0,00	0,00
Autres débiteurs	207 429 124,89	7 107 363,63	200 321 761,26	194 452 498,01
Comptes de régularisation-actif	287 353 607,80		287 353 607,80	150 763 218,21
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux op.d'ass.)	86 180 234,93	2 699 607,25	83 480 627,68	8 392 627,12
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (Eléments circulants)	0,00	0,00	0,00	0,00
TRESORERIE	46 076 308,77	0,00	46 076 308,77	25 630 223,45
TRESORERIE-ACTIF	46 076 308,77	0,00	46 076 308,77	25 630 223,45
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR, C.C.P.	45 724 890,94		45 724 890,94	25 375 179,45
Caisse, régies d'avances et accreditifs	351 417,83		351 417,83	255 044,00
TOTAL GENERAL	22 013 876 401,23	1 642 307 352,050	20 371 569 049,18	9 012 180 083,770

Exercice clos le 31 décembre 2020

Passif	Exercice		Exercice précédent	
	Brut	Amort/Prov.	Net	précédent
FINANCEMENT PERMANENT	17 700 016 396,08		17 700 016 396,08	7 759 748 478,80
CAPITAUX PROPRES	3 526 053 067,22		3 526 053 067,22	1 406 268 835,48
Capital social ou fonds d'établissement à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé	602 835 950,00		602 835 950,00	601 904 360,00
Capital appelé, (dont versé.....)				0,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 985 892 364,85		1 985 892 364,85	105 362 240,00
Ecart de réévaluation				0,00
Réserve légale	60 190 436,00		60 190 436,00	60 190 436,00
Autres réserves	209 037 487,51		209 037 487,51	209 037 487,51
Report à nouveau (1)	231 145 873,17		231 145 873,17	184 519 190,03
Fonds social complémentaire	0,00		0,00	0,00
Résultats nets en instance d'affectation (1)				0,00
Résultat net de l'exercice (1)	436 950 955,69		436 950 955,69	245 255 121,94
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	104 529,09		104 529,09	12 918,77
Provisions réglementées	104 529,09		104 529,09	12 918,77
DETTES DE FINANCEMENT	7 806 022,05		7 806 022,05	5 237 666,37
Emprunts obligataires	0,00		0,00	0,00
Emprunts pour fonds d'établissement	0,00		0,00	0,00
Autres dettes de financement	7 806 022,05		7 806 022,05	5 237 666,37
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	310 115 503,19		310 115 503,19	0,00
Provisions pour risques				0,00
Provisions pour charges	310 115 503,19		310 115 503,19	0,00
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	13 855 937 274,53		13 855 937 274,53	6 348 229 058,18
Provisions pour primes non acquises	541 998 900,56		541 998 900,56	289 866 131,60
Provisions pour sinistres à payer	9 122 250 306,18		9 122 250 306,18	4 426 288 253,92
Provisions des assurances vie	3 533 769 080,14		3 533 769 080,14	1 336 830 250,05
Provisions pour fluctuation de sinistralité	589 491 581,04		589 491 581,04	256 844 235,45
Provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00
Provisions techniques des contrats en unités de compte	0,00		0,00	0,00
Provisions pour participation aux bénéfices	24 541 497,46		24 541 497,46	10 478 707,73
Provisions techniques sur placements	18 929 246,86		18 929 246,86	14 931 485,66
Autres provisions techniques	24 956 662,29		24 956 662,29	12 989 993,77
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	0,00		0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées et des placements			0,00	0,00
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques			0,00	0,00
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	2 243 725 768,18		2 243 725 768,18	1 005 503 207,46
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	690 695 302,18		690 695 302,18	278 183 844,70
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	690 695 302,18		690 695 302,18	278 183 844,70
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	1 553 030 466,00		1 553 030 466,00	727 319 362,76
Cessionnaires et cptes rattachés créditeurs	297 628 198,43		297 628 198,43	146 203 991,01
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	735 934 062,75		735 934 062,75	289 087 343,89
Personnel créditeur	2 139 361,20		2 139 361,20	1 572 246,70
Organismes sociaux créditeurs	5 841 510,82		5 841 510,82	1 346 674,53
Etat créditeur	76 930 456,13		76 930 456,13	95 225 979,64
Comptes d'associés créditeurs	2 648 892,09		2 648 892,09	0,00
Autres créanciers	115 977 124,27		115 977 124,27	98 734 495,21
Comptes de régularisation-passif	315 930 860,30		315 930 860,30	95 148 631,78
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00		0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (éléments circulants)	0,00		0,00	0,00
TRESORERIE	427 826 884,92		427 826 884,92	246 928 397,51
TRESORERIE-PASSIF	427 826 884,92		427 826 884,92	246 928 397,51
Crédits d'escompte	0,00		0,00	0,00
Crédits de trésorerie	0,00		0,00	0,00
Banques	427 826 884,92		427 826 884,92	246 928 397,51
TOTAL GENERAL	20 371 569 049,18		20 371 569 049,18	9 012 180 083,77

(1) Bénéficiaire (+) ; Déficitaires (-).

Compte de produits et charges(CPC)

I - COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE

Libellé	Exercice		Exercice 2019	
	Brut	Cessions	Net	Net
PRIMES	1 089 851 319,26	8 783 338,93	1 081 067 980,33	515 729 371,24
Primes émises	1 089 851 319,26	8 783 338,93	1 081 067 980,33	515 729 371,24
PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	2 218 229,49	0,00	2 218 229,49	1 342 624,58
Subventions d'exploitation	0,00		0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	1 408 899,22		1 408 899,22	1 333 434,66
Reprises d'exploitation, transferts de charges	809 330,27		809 330,27	9 189,92
PRESTATIONS ET FRAIS	937 895 986,74	7 138 907,45	930 757 079,29	408 416 680,14
Prestations et frais payés	494 292 912,66	8 953 054,87	485 339 857,79	196 019 816,75
Variation des provisions pour sinistres à payer	30 550 375,30	3 084 719,28	27 465 656,02	11 115 693,35
Variation des provisions des assurances vie	413 160 219,97	-4 898 866,70	418 059 086,67	191 986 368,89
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	1 506 187,46		1 506 187,46	4 847 026,99
Variation des provisions pour aléas financiers	0,00		0,00	0,00
Var. des prov. Tech. des contrats en unités de cpte	0,00		0,00	0,00
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-1 613 708,65		-1 613 708,65	4 447 774,16
Variation des autres provisions techniques	0,00		0,00	0,00
CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	257 661 043,45	0,00	257 661 043,45	114 204 614,99
Charges d'acquisition des contrats	135 005 238,03		135 005 238,03	51 255 087,98
Achats consommés de matières et fournitures	2 385 634,79		2 385 634,79	981 401,71
Autres charges externes	43 789 818,88		43 789 818,88	21 565 705,44
Impôts et taxes	5 453 042,78		5 453 042,78	2 523 683,27
Charges de personnel	54 386 094,71		54 386 094,71	21 215 515,86
Autres charges d'exploitation	3 036 474,89		3 036 474,89	324 804,44
Dotations d'exploitation	13 604 739,37		13 604 739,37	16 338 416,29
PRODUITS DES PLACTS AFFECTES AUX OPER. D'ASSURANCES	132 475 671,99	0,00	132 475 671,99	58 403 419,35
Revenus des placements	51 110 565,83		51 110 565,83	20 968 547,04
Gains de change	0,00		0,00	0,00
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	29 913,80		29 913,80	0,00
Profits sur réalisation de placements	81 335 192,36			

III - COMPTE NON TECHNIQUE

Exercice clos le 31 décembre 2020

Libellé	Opérations			Exercice 2019
	Propres à l'Exercice	Concernant les exercices précédents	Totaux Exercice	Net
PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	8 779 935,06	1 342 831,76	10 122 766,82	12 307 392,59
Produits d'exploitation non techniques courants	0,00	514 868,25	514 868,25	0,00
Intérêts et autres produits non techniques courants	8 779 935,06	0,00	8 779 935,06	5 183 727,73
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	0,00		0,00	0,00
Autres produits non techniques courants	0,00	827 963,51	827 963,51	315 000,00
Reprises non techniques, transferts de charges	0,00		0,00	6 808 664,86
CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	36 769 306,00	404 049,61	37 173 355,61	22 400 005,47
Charges d'exploitation non techniques courantes	36 705 985,05	67 173,03	36 773 158,08	22 280 834,02
Charges financières non techniques courantes	41 632,96	136,86	41 769,82	0,00
Amortissement des différences sur prix de remboursement	0,00		0,00	0,00
Autres charges non techniques courantes	0,00	336 739,72	336 739,72	98 057,03
Dotations non techniques	21 687,99	0,00	21 687,99	21 114,42
RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1 - 2)	-27 989 370,94	938 782,15	-27 050 588,79	-10 092 612,88
PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	2 134 712,12	0,00	2 134 712,12	153 021,79
Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	3 500,00
Subventions d'équilibre	0,00		0,00	0,00
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif	0,00		0,00	0,00
Autres produits non courants	2 121 793,35	0,00	2 121 793,35	64 952,09
Reprises non courantes, transferts de charges	12 918,77		12 918,77	84 569,70
CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	2 231 548,76	2 329 758,94	4 561 307,70	380 403,48
Valeurs nettes d'amts des immobilisations cédées	0,00		0,00	755,00
Subventions accordées	0,00		0,00	0,00
Perte provenant de la réévaluation des éléments d'actif	0,00		0,00	0,00
Autres charges non courantes	2 127 019,67	2 329 758,94	4 456 778,61	366 729,71
Dotations non courantes	104 529,09		104 529,09	12 918,77
RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3 - 4)	-96 836,64	-2 329 758,94	-2 426 595,58	-227 381,69
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)	-28 086 207,58	-1 390 976,79	-29 477 184,37	-10 319 994,57



IV - RECAPITULATION

Exercice clos le 31 décembre 2020

	Libellé	Exercice	
		Exercice	Exercice 2019
I	RESULTAT TECHNIQUE VIE	-10 670 434,25	51 141 579,26
II	RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	512 265 264,31	284 284 819,25
III	RESULTAT NON TECHNIQUE	-29 477 184,37	-10 319 994,57
IV	RESULTAT AVANT IMPOTS	472 117 645,69	325 106 403,94
V	IMPOTS SUR LES RESULTATS+ FONDS DE SOLIDARITE DES ASSURANCES + CONT COHESION SOCIALE	35 166 690,00	79 851 282,00
VI	RESULTAT NET	436 950 955,69	245 255 121,94
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 215 761 881,81	575 475 415,17
	TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	3 794 553 494,88	2 083 292 765,72
	TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	12 257 478,94	12 460 414,38
	TOTAL DES PRODUITS	5 022 572 855,63	2 671 228 595,27
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 226 432 316,06	524 333 835,91
	TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	3 282 288 230,57	1 799 007 946,47
	TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	41 734 663,31	22 780 408,95
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	35 166 690,00	79 851 282,00
	TOTAL DES CHARGES	4 585 621 899,94	2 425 973 473,33
	RESULTAT NET	436 950 955,69	245 255 121,94

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

 Building a better working world 37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca Maroc	 Bd Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage La Marina - Casablanca Maroc
<p>Aux actionnaires de la société ATLANTASANAD S.A. 181, Boulevard d'Anfa Casablanca</p>	
<p>RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020</p>	
<p>Audit des états de synthèse</p>	
<p>Opinion</p>	
<p>Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ATLANTASANAD S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3.526.157.596,31, dont un bénéfice net de MAD 436.950.955,69. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.</p>	
<p>Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ATLANTASANAD S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.</p>	
<p>Fondement de l'opinion</p>	
<p>Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.</p>	
<p>Observations</p>	
<p>Nous attirons l'attention sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fait que La société ATLANTA a absorbé, en date du 25 septembre 2020, la société SANAD avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. Le rapport financier annuel comprend ainsi des comptes profoma au 31 décembre 2019 afin d'assurer la comparabilité des comptes présentés. - L'état B11 qui expose le traitement du dividende intercalaire de la société SANAD dans le cadre de la fusion des sociétés ATLANTA et SANAD. <p>Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.</p>	

 Building a better working world	
<p>Questions clés de l'audit</p>	
<p>Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.</p>	
<p>Questions clés identifiées</p>	<p>Notre réponse</p>
<p>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :</p> <p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurant au bilan pour un montant de MMAD 8.910.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaires ou actuarielles le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la société dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non Vie dans le bilan de la société, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la société en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; ▪ Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; ▪ Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; ▪ Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.



Deloitte.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :</p> <p>Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 3.746 au 31 décembre 2020 dont MMAD 3.481 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 264 au titre des contrats décès.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2020 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :</p> <p>Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 663 et MMAD 297 au 31 décembre 2020.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance dans le bilan de la société, et de l'importance, en l'absence de valeur marché, du jugement et des estimations exercés par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces actifs comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Evaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ; Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.



Deloitte.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Fusion-absorption de la société SANAD par la société ATLANTA</p> <p>Le 1^{er} juillet 2020, les Conseils d'Administrations des sociétés ATLANTA et SANAD ont soumis un projet de fusion absorption de SANAD par ATLANTA avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. Cette fusion a été approuvée par les assemblées générales extraordinaires des deux entités le 25 septembre 2020.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, cette fusion a conduit, notamment, suite aux opérations d'évaluation mises en œuvre, à la constatation d'un fonds commercial pour un montant de MMAD 1.273 et d'une prime de fusion de MMAD 1.952.</p> <p>Les opérations d'évaluation réalisées dans le cadre de cette fusion impactent de manière significative les comptes de la société et font appel par ailleurs, au jugement et aux estimations de la direction. De ce fait, nous avons considéré que ces évaluations constituent un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du traité de fusion, du procès-verbal et du rapport du Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2020 à l'Assemblée Générale Extraordinaire devant se prononcer sur l'opération de fusion-absorption ; Analyser la pertinence des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés pour déterminer les valeurs des sociétés Sanad (l'absorbée) et Atlanta (l'absorbante) et le rapport d'échange ; Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs pour la détermination des valeurs retenues pour les sociétés Sanad et Atlanta ; Examiner les méthodologies retenues pour valoriser les actifs nets apportés par la société Sanad (l'absorbée) ; Tester les modalités de détermination des montants du fonds commercial et de la prime de fusion.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévus par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.



Deloitte.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Casablanca, le 19 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdelmejid FAIZ
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

ACTIF	31-déc 2020	31-déc 2019
ACTIF IMMOBILISE		
Ecart d'acquisition	75 018	93 525
Immobilisations corporelles	89 129	101 329
Titres mis en équivalence	301 641	319 438
Placements affectés aux opérations d'assurance	11 782 530	11 072 080
Autres immobilisations	295 489	176 169
Impôts différés actifs	14 429	2 756
ACTIF CIRCULANT	12 558 237	11 765 297
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 899 769	1 499 885
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés débiteurs	2 627 347	2 260 512
Autres éléments de l'actif circulant	1 421 114	1 406 679
	5 948 230	5 167 076
Trésorerie - actif	49 532	95 118
	18 555 999	17 027 492

CPC consolidé

	31-déc 2020	31-déc 2019
COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE VIE		
Primes émises brutes	1 089 851	1 074 630
Primes émises cédées	(8 783)	(9 815)
Produits techniques d'exploitation	2 218	2 217
Prestations et frais	(937 896)	(930 661)
Prestations et frais cédés	7 139	10 854
Charges techniques d'exploitation	(266 184)	(252 157)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.	132 476	123 561
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance.	(15 279)	(8 592)
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (A)	3 541	10 036
COMPTE TECHNIQUE ASSURANCE Non-Vie		
Primes émises brutes	3 903 041	3 806 126
Primes émises cédées	(562 840)	(484 080)
Variation des provisions pour primes non acquises brutes	23 371	(37 720)
Variation des provisions pour primes non acquises cédées	(15)	(19)
Produits techniques d'exploitation	8 398	15 499
Prestations et frais	(2 929 469)	(2 550 727)
Prestations et frais cédés	707 647	392 801
Charges techniques d'exploitation	(1 065 682)	(1 053 721)
Produits des placements affectés aux opérations d'assurance	504 589	387 428
Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	(29 951)	(21 211)
RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE (B)	559 088	454 375
RÉSULTAT TECHNIQUE (C = A + B)	562 630	464 411
COMPTE NON TECHNIQUE		
Produits non techniques courants	16 291	211 451
Charges non techniques courantes	(37 329)	(117 955)
Résultat non technique courant	(21 037)	93 496
Produits non techniques non courants	27	183
Charges non techniques non courantes	(7 357)	(2 441)
Résultat non technique non courant	(7 330)	(2 258)
RÉSULTAT NON TECHNIQUE (D)	(28 367)	91 239
RÉSULTAT AVANT IMPÔT (C + D)	534 262	555 650
Impôt sur le résultat	(25 651)	(166 242)
Dotations d'amortissement des écarts d'acquisition	(18 507)	(18 508)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(17 796)	1 839
RÉSULTAT NET	472 307	372 740
Dont : Part du Groupe	472 126	372 284
Intérêts minoritaires	181	456



PASSIF	31-déc 2020	31-déc 2019
Capital	602 836	601 904
Réserves consolidées	884 371	795 489
Ecart de conversion	1 484	(1 462)
Résultat consolidé	472 307	372 740
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 960 998	1 768 671
Dont : Capitaux propres part du groupe	1 957 452	1 762 749
Intérêts minoritaires	3 546	5 922
Dettes de financement	7 810	7 843
Provisions techniques	13 887 119	12 711 916
Provisions pour risques et charges	310 116	2 776
	16 166 042	14 491 206
Passif circulant		
Dettes pour les espèces remises par les cessionnaires	694 153	601 794
Cessionnaires, cédants coassureurs et comptes rattachés créditeurs	297 714	220 115
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés créditeurs	737 416	601 632
Autres dettes du passif circulant	232 834	824 196
	1 962 117	2 247 737
Trésorerie - passif	427 840	288 549
	18 556 000	17 027 492

Périmètre de consolidation

Sociétés	Pourcentages D'intérêt en %	Méthodes de Consolidation
AtlantaSanad	100,00%	Intégration Globale
NAJMAT AL BAHR	100,00%	Intégration Globale
TOURS BALZACS	99,99%	Intégration Globale
NEJMAT AL JANOUB	99,92%	Intégration Globale
ATLANTA COTE D'IVOIRE	95,00%	Intégration Globale
LES EAUX MINERALES D'OULMES	28,47%	Mise en équivalence
JAWHARAT CHAMAL	20,61%	Mise en équivalence

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

 Building a better working world 37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca Maroc	 Bd Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage La Marina - Casablanca Maroc
Aux actionnaires de la société ATLANTASANAD S.A. 181, Boulevard d'Anfa Casablanca	
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020	
Audit des états de synthèse	
Opinion	
Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société ATLANTASANAD et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.960.998 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 472.307. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.	
Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.	
Fondement de l'opinion	
Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.	
Observations	
Nous attirons l'attention sur : <ul style="list-style-type: none"> - La note 2 qui expose le traitement adopté par le Groupe pour la comptabilisation des apports de biens immeubles à un organisme de placement collectif en immobilier (OPCI) et des plus-values correspondantes. - La note 1.4 de l'ETIC exposant le traitement appliqué par le Groupe pour le don Covid. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.	
Questions clés de l'audit	
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.	



Deloitte.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurant au bilan pour un montant de MMAD 8.910.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaires ou actuarielles le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non Vie dans le bilan de la compagnie, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la compagnie en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; ▪ Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; ▪ Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; ▪ Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.



Deloitte.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;



Deloitte.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :	
<p>Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 3.746 au 31 décembre 2020 dont MMAD 3.481 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 264 au titre des contrats décès.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2020 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; ▪ Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; ▪ Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :	
<p>Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 74 et MMAD 149 au 31 décembre 2020.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance dans le bilan de la société, et de l'importance, en l'absence de valeur marché, du jugement et des estimations exercés par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces actifs comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ; ▪ Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; ▪ Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; ▪ Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; ▪ Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; ▪ Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.



Deloitte.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 19 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdelmejid FAIZ
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée